

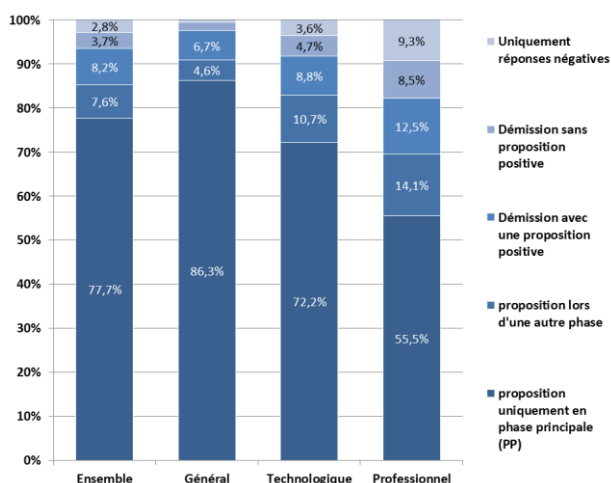
Parcoursup 2020 : Les propositions d'admission dans l'enseignement supérieur

À l'issue de la campagne 2020, 93,5 % des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition et 81,0 % en ont accepté une, soit une très légère progression par rapport à 2019. Cette campagne est caractérisée par un enrichissement de l'offre de formation proposée sur Parcoursup, et, dans le contexte de crise sanitaire, une réussite au baccalauréat exceptionnelle accompagnée d'un Plan de création de places supplémentaires. Au final, 50 000 néo-bacheliers supplémentaires par rapport à 2019 ont reçu au moins une proposition, et 47 000 de plus en ont accepté une, ceci dans des délais moyens à peine plus longs. La part de néo-bacheliers boursiers admis dans l'enseignement supérieur progresse sensiblement.

50 000 bacheliers de plus qu'en 2019 ont reçu une proposition

Cette analyse porte sur les 627 000 lycéens ayant obtenu le baccalauréat cette année en France et confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en phase principale hors apprentissage. L'année 2020 s'inscrit dans un contexte très particulier : fort élargissement de l'offre de formation sur la plateforme et taux de réussite au baccalauréat exceptionnellement élevée (+7,6 points de plus qu'en 2019). Sous ce double effet, 56 000 candidats bacheliers de plus qu'en 2019 ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup, soit un effectif en hausse de 9,8 %.

Répartition des propositions par phase, selon le baccalauréat



Lecture : 77,7 % des bacheliers 2020 ont reçu une proposition uniquement dans le cadre de la phase principale.

Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2020

Source : Parcoursup, campagne 2020 – Traitement SIES

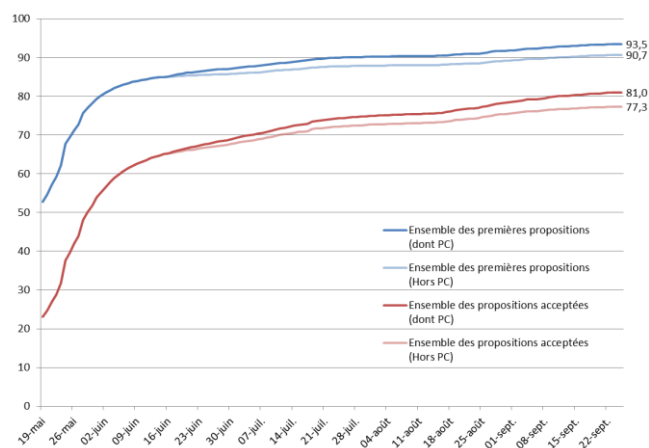
Parmi ces bacheliers, 93,5 % ont reçu au moins une proposition (soit un effectif en hausse de 9,3 % par rapport à 2019), 78 % en phase principale. Les bacheliers généraux reçoivent plus souvent au moins une proposition : 98 % contre 92 % en série technologique et 82 % en série professionnelle. De plus, ils la reçoivent neuf fois sur dix en phase principale, contre huit fois sur dix pour les bacheliers

technologiques et deux fois sur trois pour les bacheliers professionnels. Lors de cette phase, les bacheliers ayant reçu une proposition en ont reçu 4,5 en moyenne (+0,3 par rapport à 2019).

Une phase d'admission plus progressive

Au 19 mai, un peu plus de la moitié des futurs bacheliers a reçu au moins une proposition (53 %). Cette part est en retrait de 6 points par rapport à 2019. Près d'un quart des candidats (23 %) accepteront l'une des propositions faites le 19 mai (28 % en 2019). En moyenne, les candidats ayant reçu une proposition en phase principale ont attendu 1,4 jour de plus qu'en 2019 avant de recevoir la première d'entre elles.

Proportion de candidats ayant reçu une proposition et devenir de celle-ci, selon la date de réception de la proposition



Lecture : le 14 juillet, 86,9 % des candidats futurs diplômés du bac 2020 avaient déjà reçu une proposition et 72,4 % accepteront, à un moment ou un autre du processus, l'une des propositions faites avant cette date.

Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2020

Source : Parcoursup, campagne 2020 – Traitement SIES

Mais un taux d'acceptation au final un peu supérieur

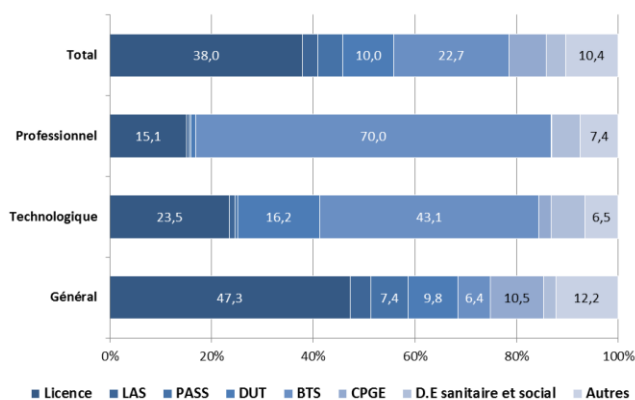
Au final, 81 % des candidats acceptent définitivement une proposition, soit 0,3 point supplémentaire par rapport à 2019. Ceci représente 47 000 bacheliers additionnels.

L'augmentation très vive du nombre de bacheliers s'est accompagnée de nombreuses créations de places supplémentaires à l'été dans le cadre du Plan jeunes, conduisant, in fine, à une légère augmentation du taux d'acceptation, dans des délais en moyenne à peine plus longs.

Les licences et les BTS sont toujours les formations les plus acceptées

Sur l'ensemble des propositions acceptées, plus de la moitié des bacheliers généraux (51 %) choisissent une licence, 4 % s'inscrivant en Licence Accès Santé (LAS), nouvelle licence permettant d'intégrer des études de santé. Les formations en BTS sont choisies par 70 % des bacheliers professionnels acceptant une proposition et 43 % des bacheliers technologiques. Les nouvelles formations de Parcoursup induisent une hausse de la part des bacheliers qui s'inscrivent dans une formation classée en « autres » (+2,6 points) sur la plateforme, en particulier les bacheliers généraux, qui acceptent une proposition en école de commerce et de gestion ou en institut d'études politiques (+3,4 points).

Répartition des propositions acceptées selon la formation



Lecture : 38,0 % des formations acceptées sont des licences.
 Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2020
 Source : Parcoursup, campagne 2020 – Traitement SIES

La filière acceptée correspond en général à celle la plus présente dans la liste de vœux du candidat

Quelle que soit la filière, pour plus de la moitié des candidats, le vœu accepté correspond à la formation la plus présente dans leur liste de vœux en phase principale. Cette part atteint par exemple 74,2 % pour ceux ayant majoritairement confirmé des vœux en BTS. Le nombre exceptionnel de nouveaux bacheliers a conduit à ouvrir de nouvelles formations et places bien après l'ouverture de Parcoursup. Aussi, la part des propositions acceptées durant cette première phase a-t-elle diminué par rapport à 2019 (-1,4 point) au profit de propositions acceptées à d'autres étapes, notamment lors de la phase complémentaire (+0,3 point) ou après un accompagnement personnalisé des commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES : +0,4 point).

Répartition des propositions acceptées selon la filière de formation principale de la liste de vœux

Formation principale de la liste de vœux	Filière de formation acceptée							
	Licence	LAS	PASS	DUT	BTS	CPGE	D.E. sanitaire et social	Autres
Licence	87,3%	2,0%	0,7%	2,8%	2,2%	2,3%	0,4%	2,3%
LAS	18,8%	56,1%	18,7%	1,6%	1,7%	0,6%	1,3%	1,3%
PASS	12,3%	12,5%	69,3%	1,0%	0,8%	1,4%	1,5%	1,0%
DUT	23,0%	1,6%	0,4%	59,8%	10,3%	2,2%	0,4%	2,3%
BTS	14,9%	0,5%	0,1%	5,8%	74,2%	0,6%	0,5%	3,4%
CPGE	14,0%	1,4%	3,9%	2,9%	0,8%	71,4%	0,1%	5,6%
D.E	22,9%	4,1%	4,4%	2,2%	9,7%	0,2%	54,4%	2,1%

Lecture : 71,4 % des bacheliers ayant principalement demandé une CPGE ont accepté cette formation ; 14,0 % ont accepté une licence.

Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2020

Source : Parcoursup, campagne 2020 – Traitement SIES

Davantage de boursiers admis dans l'enseignement supérieur

Parmi les bacheliers ayant accepté un vœu, la part de ceux enregistrés comme boursiers dans le secondaire est encore en augmentation, + 4,4 points par rapport à 2019. Dans l'ensemble, ils représentent un quart des candidats ayant accepté une proposition et près d'un tiers en STS, proportion en progression significative de 6,5 points en un an. Leur mobilité progresse : un boursier sur six s'engage ainsi dans des études supérieures hors de son académie d'origine, en comptant l'île de France comme l'une d'entre elles, contre un sur cinq pour les non-boursiers.

Répartition des propositions acceptées selon la phase de formulation du vœu

	Phase Principale en %	dont GDD en %	Phase Complémentaire en %	Apprentissage en %	CAES en %	Total	Part de boursiers en %
Licence	92,2%	5,3%	7,2%	0,0%	0,6%	192 610	27,5%
LAS	94,0%	11,7%	5,2%	0,0%	0,8%	14 811	22,3%
PASS	98,0%	6,0%	1,6%	0,0%	0,3%	25 240	21,5%
DUT	94,5%	5,3%	1,5%	3,5%	0,5%	50 786	21,2%
BTS	86,3%	6,3%	4,1%	7,9%	1,7%	115 027	32,0%
CPGE	98,6%	4,3%	1,2%	0,0%	0,1%	37 581	12,3%
D.E. sanitaire et social	94,3%	12,7%	0,4%	0,3%	5,0%	18 776	26,1%
Autre	91,8%	2,7%	3,6%	0,5%	4,1%	52 577	14,8%
Ensemble	91,9%	5,7%	4,5%	2,2%	1,3%	507 408	24,9%

Lecture : 91,9 % des bacheliers ayant accepté une proposition l'ont formulé au cours de la phase principale.

Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2020

Source : Parcoursup, campagne 2020 – Traitement SIES

Pierre Boulet MESRI-SIES

Cette note présente les indicateurs relatifs aux propositions d'admission et acceptations dans l'enseignement supérieur pour la rentrée 2020. Elle porte exclusivement sur les lycéens qui ont obtenu le baccalauréat cette année en France et ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en phase principale hors apprentissage (y.c. CNED et outre-mer). Elle s'accompagne en annexe de la publication d'indicateurs complémentaires. Du fait du calendrier élargi, de l'enrichissement de l'offre de formation et de nouveaux profils de candidats inscrits, les comparaisons avec les années antérieures ne sont pas toujours pertinentes.

Champ de la note : Parmi les 658 145 lycéens qui ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en phase principale hors apprentissage (y.c. CNED et outre-mer), 626 524 candidats ont été admis au baccalauréat 2020. Ces derniers constituent le champ de l'étude.

Source : Parcoursup, campagne 2020, extraction au 25/09/2020 – Traitement SIES

Pour en savoir plus :

« Parcoursup 2020 : Les vœux d'orientation des lycéens pour la rentrée », Note Flash n°6, avril 2020